

<https://xn--lecanardpublicain-jwb.net/spip.php?article572>



Lettre ouverte à la rédaction d'Historia sur Robespierre

- Dossiers - Robespierre -



Date de mise en ligne : jeudi 2 février 2012

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

Réponse au numéro 777 de la revue Historia de septembre 2011, consacré à "Robespierre, le psychopathe légaliste", et en particulier à l'éditorial de M. Pierre Baron, intitulé « Un cas d'école » et à l'article de Madame Anne Bernet : « Comment il a déshonoré la République ».

Ayant appris que la cellule psychologique d'Historia avait diagnostiqué chez Robespierre une « psychopathie légaliste », j'ai acheté le n°777 de votre revue pour savoir de quoi il retournait : je me suis demandée d'abord s'il fallait en rire ou en pleurer et finalement j'ai pris le parti de vous envoyer ces quelques réflexions. Elles concernent surtout l'éditorial qui donne le ton de quelques articles et celui de tous leurs titres.

Tout d'abord, en vous voyant présenter Maximilien comme l'homme omnipotent du moment, j'ai pensé que vous aviez confondu les époques car la Convention montagnarde a été sans doute la période la plus démocratique de notre histoire : la lecture des Archives Parlementaires vous en convaincra sûrement. Ceci dit vous avez des excuses, car nous sommes tellement habitués à voir actuellement la volonté populaire bafouée que nous avons du mal à concevoir qu'il ait pu en être un jour autrement : pour preuve M. Jospin faisant en 1999 bombarder la Serbie sans l'accord des députés ou M. Sarkozy invitant les Représentants du peuple en juillet 2011 à se prononcer sur l'agression d'un pays souverain entreprise... six mois auparavant, et cela sans susciter la moindre réaction ! Franchement, qui eût osé en faire autant en 1793-1794 ? C'est donc un non-sens d'attribuer la mise en place de la Terreur à un seul homme. Vous savez comme moi que ce sont les sans-culottes qui l'ont exigée le 5 septembre 1793 pour sauver la patrie et que les mesures qui ont suivi, prises collectivement, ont été appliquées collectivement, comme le veut la démocratie.

Ensuite je ne vois aucune contradiction entre le combat de Robespierre contre la peine de mort et son rôle dans l'application de la « Terreur ». Desnos écrivait au moment de l'invasion allemande : « Ce coeur qui haïssait la guerre voilà qu'il bat pour le combat et la bataille ! ». Les Résistants les plus pacifiques que j'ai connus m'ont tous dit la même chose. D'ailleurs chacun d'entre nous, un jour où l'autre, peut être confronté à ce genre de situation : celle où les plus beaux idéaux doivent céder devant la dure réalité. C'était le cas de la France en guerre en 1793.

Quant à la « frénésie » avec laquelle Robespierre aurait usé de la guillotine, même s'il avait voulu en arriver là, il n'en avait pas les moyens. Vu le fonctionnement des institutions de la Première République, celui du Comité de salut public, du Comité de sûreté générale et du Tribunal révolutionnaire, on se demande vraiment comment il aurait pu s'y prendre !

Je m'étonne aussi de voir le directeur d'une publication historique déplorer que l'État paie 979.400 euros pour conserver « des brouillons de Robespierre. » Je vous rappellerais en premier lieu que l'argent que l'État dépense est aussi celui de mes impôts, mais surtout que si j'ai versé à la souscription lancée par la Société des Études Robespierristes pour acquérir ces papiers - souscription qui a recueilli, soit dit en passant, plus de 100.000 Euros - ce n'est pas en tant que « dévot » de l'Incorruptible mais parce que n'ayant ni entreprises à délocaliser, ni capitaux à déménager, ma seule richesse réside dans mon pays et son patrimoine et que je suis prête à payer pour que la France conserve le moindre « gribouillis » de Louis XVI. J'ai du mal à comprendre que certains Français n'aient pas le même réflexe que moi.

Au sujet de la guerre de Vendée, inaugurée à Machecoul le 11 mars 1793 par l'assassinat de 545 républicains, il faudrait peut-être préciser qu'il y a eu massacre des deux côtés, et que dans les 500 ou 600.000 morts présumés, on compte autant de Bleus que de Blancs. Ce qui laisse un goût d'autant plus amer qu'il y avait à ce moment-là beaucoup mieux à faire, et il a bien raison l'historien Ch.-L. Chassin lorsqu'il écrit : « Etendant ses ravages sur

l'Anjou, la Bretagne et le Poitou, la guerre vendéenne dévorait des milliers de républicains, au moment où une seconde invasion réclamait un suprême effort de tous les Français. » (L'Armée et la Révolution, Paris 1867, p. 204). D'ailleurs on est en droit de se demander comment on réagirait de nos jours si la France, étant attaquée sur toutes ses frontières, une de nos régions apportait son concours objectif, pour ne pas dire plus, à l'Etranger, en se rebellant contre le gouvernement en place quel qu'il soit.

Vous ironisez à propos du : « despotisme de la liberté contre la tyrannie » à grand renfort de « sic », comme s'il s'agissait-là d'une énormité. J'en suis heureuse pour vous, c'est que vous devez faire partie des privilégiés. Car si vous habitez dans notre quartier vous seriez peut-être obligé comme nous de mettre ce concept en pratique : par exemple, lorsqu'un de nos petits-enfants se fait agresser à la sortie du RER Nanterre-préfecture et que ses parents arrivent très heureusement à ce moment-là (ce qui n'est pas toujours le cas hélas !), je peux vous dire qu'ils appliquent de toutes leurs forces « le despotisme de la liberté » de leur enfant contre « la tyrannie » de ses agresseurs ! Vous-même, si vous voyiez votre gamin, debout devant un distributeur de billets, entouré de trois énergomènes qui veulent le racketter et dont l'un tient un couteau pointé sur sa cuisse, je suis sûre que vous en feriez autant ! Eh bien, les révolutionnaires ont dû eux aussi répondre par la violence à la violence qui leur était faite, pour défendre en 93-94 les droits des plus faibles et l'indépendance de la France. Pour les comprendre, vous n'avez qu'à vous mettre à leur place.

Vous dites : « Raison de plus pour que l'icône se mette enfin à faire pschitt... » (?) Si l'expression n'est pas très élégante elle est surtout un peu présomptueuse. Car enfin, vous, comme moi, qu'avons-nous fait de si extraordinaire pour notre patrie qui nous permette de traiter ainsi des hommes qui se sont totalement sacrifiés pour elle ? Parlant du Comité de salut public, Robespierre résumait un peu la situation en déclarant à la Convention le 25 septembre 1793 : « On nous accuse de ne rien faire, mais a-t-on réfléchi à notre position ? Onze armées à diriger, le poids de l'Europe entière à porter, partout des traîtres à démasquer, des émissaires soudoyés par l'or des puissances étrangères à déjouer, des administrateurs infidèles à surveiller, à poursuivre, partout à aplanir des obstacles et des entraves à l'exécution des plus sages mesures... : telles sont nos fonctions. » Et pour conclure il demandait en toute logique le remplacement des membres d'un Comité dont certains se montraient insatisfaits. Bien entendu, les députés refusèrent à l'unanimité : mieux valait en effet attendre que Robespierre et ses collègues aient achevé le travail et que la France soit hors de danger avant de se débarrasser d'eux et de les calomnier par la suite comme nous le faisons encore aujourd'hui.

Enfin est-il vraiment nécessaire de s'appesantir sur votre expression de : « boucherie nationale » ? On ne va pas rappeler une fois encore les horreurs de la Terreur blanche, les victimes de juin 1848 ou les charniers de la Commune mais dire simplement que résumer ainsi l'oeuvre monumentale de notre Révolution, c'est un peu léger. Maximilien suggérait le 8 thermidor an II : « les hommes pervers nous appellent des hommes de sang, parce que nous avons fait la guerre aux oppresseurs du monde : nous serions donc humains si nous étions réunis à leur ligue sacrilège pour égorger le peuple et pour perdre la patrie ! » Ce doit être ça, en effet.

Quant au texte de Madame Bernet, impossible de le décortiquer tout entier. Je relèverai seulement quelques détails. Par exemple l'histoire du poulet, que Maximilien ne supporte pas de voir tuer, est inconnue au bataillon des robespierristes. Sans doute y a-t-il confusion de volatile et s'agit-il du pigeon que Maximilien avait donné à contre-cœur à ses soeurs ? Il est mort parce que ces étourdies l'avaient oublié dehors une nuit d'orage et leur frère en avait été très affecté. (Voir « Charlotte et ses Mémoires », Fleischmann, p. 191).

Et puis où sont les références concernant les propos soit-disant tenus par Robespierre parlant « d'insectes », de « cochons », « de sillons reproducteurs » et de « brigands en devenir » pour qualifier les Vendéens ? Je n'ai reconnu là ni son esprit ni son style ; je n'ai rencontré ces expressions ni dans les 6 volumes de ses discours ni dans ses journaux, mais quelque chose a pu m'échapper et j'aimerais bien connaître les sources. Pour ce qui est de la graisse humaine utilisée pour l'éclairage et des peaux tannées afin d'y tailler des pantalons, il est évident que l'on veut assimiler cette période au nazisme... mais où sont les preuves de ces horreurs ? On lit dans l'article : « Il semble (?)

que Saint-Just soit au courant de ces monstruosités et les approuve. Robespierre ne les ignore pas non plus, informé par les courriers... » Quels courriers ? Désolée, mais nous avons de sérieuses raisons de nous méfier : ainsi l'auteure prétend que Robespierre, qui ne badine pas avec la vertu, a rappelé Carrier uniquement à cause de ses orgies et non à cause des noyades. Car, dit-elle, Jullien est « assez subtil » (?) pour ne pas lui avoir parlé dans son courrier de ces atrocités. Eh bien cette affirmation est fautive. Marc-Antoine a adressé à Maximilien le 16 pluviôse an II-4 février 1794, une lettre dans laquelle on peut lire ceci : « ... On lui (Carrier) en reproche d'autres (faits) ; on assure qu'il a fait prendre indistinctement, puis conduire dans des bateaux et submerger dans la Loire tous ceux qui emplissaient les prisons de Nantes. Il m'a dit à moi-même, qu'on ne révolutionnait que par de semblables mesures, et il a traité d'imbécile Prieur de la Marne, qui ne savait qu'enfermer les suspects... » (A la suite du rapport de Courtois édité en l'An III de la République, p. 359. Pièce N° CVII (k)).

La guerre de Vendée est une période douloureuse de notre histoire. Toute la lumière n'a pas été faite sur ses causes et la façon dont elle a été menée. Kléber, le général républicain, a écrit dans ses Mémoires, parlant de « ces malheureuses contrées », « si... je puis déterminer un législateur philosophe à rechercher, à développer davantage les causes qui en firent le théâtre de nos guerres civiles... j'aurai rempli le but que je me suis proposé. » (*Kléber en Vendée, Baguenier Desormeaux, p. 2*)

Nous n'en sommes pas encore là, hélas, et ce n'est sûrement pas le fiel déversé par Madame Bernet qui va faire avancer les choses. Son article tout entier semble ne viser qu'un but : justifier le titre « Il a déshonoré la République ». D'une part je doute que Madame Bernet soit si attachée à ce système de gouvernement pour déplorer qu'on le déshonore. Mais surtout je crois qu'on n'avilit jamais que soi-même. Alors moi je ne dirai pas que le déshonneur est pour la monarchie mais tout simplement pour Louis XVI lorsqu'il a demandé au roi de Prusse le 3 décembre 1791 d'envahir son propre pays « pour arrêter ici les factieux, donner les moyens de rétablir un ordre de choses plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe » ; lorsque, dans le même temps où il poussait à la guerre, il a laissé nos frontières dans le plus grand dénuement, parce que, faisant fi du sang français, il comptait sur nos défaites pour retrouver toutes ses prérogatives ; lorsqu'il a écrit, toute honte bue, le 14 décembre 1791 : « L'état physique et moral de la France fait qu'il lui est impossible de la (la guerre) soutenir une demi-campagne. »

Le déshonneur, il est pour les royalistes qui, le 24 septembre 1793, vendaient aux Anglais devant notaire : « le port, le magasin, les arsenaux et l'escadre de Toulon », pour un million de piastres fortes.

Pour les Emigrés venant ravager leur patrie, déchirant, comme le dit notre Marseillaise, le cœur de leur mère, aux côtés des Autrichiens et des Prussiens afin de remettre en place l'Ancien Régime.

Il est pour le comte d'Artois, futur Charles X, qui attisait de loin les troubles en Vendée sans jamais avoir le courage d'ailleurs de payer de sa personne. Il est pour Louis XVIII suivant à bonne distance en juin 1815 le général Wellington qui lui ouvrait le passage et rentrant en France dans « les fourgons de l'Etranger ».

Etc. etc.

Par contre le marquis de Ferrières qui fut député de la noblesse à la Constituante et qui toujours refusa d'émigrer, écrivait très joliment à sa femme le 24 septembre 1791 (Correspondance, p. 429) : « Quant à moi, ma bonne amie, je ne consentirai jamais à introduire en France une armée étrangère. Si la guerre était allumée de l'intérieur du royaume, entre les deux partis, cela serait différent ; mais favoriser une invasion, inonder ma patrie d'Allemands, de Hongrois, d'Espagnols, je n'y saurais penser sans me sentir saisi d'un sentiment d'horreur pour les hommes qui méditent un si grand crime ; et si je suis forcé de me décider, ce sera contre eux, et non contre ma patrie et non contre mes concitoyens. On me dépouillerait de tout ce que je possède, j'agis de la même façon. » A lui l'honneur et à tous les patriotes (au sens actuel du terme) : à ceux d'hier, à ceux d'aujourd'hui et à ceux de demain, quelles que soient leurs opinions politiques.

En ce qui concerne Robespierre, je terminerai (enfin !) en disant que la haine parfois trop grossière déversée sur lui par certains depuis plus de deux siècles est peut-être le plus bel hommage qui lui soit rendu : un sujet tout trouvé pour la commémoration du 28 juillet prochain au Panthéon !

Jacqueline Grimault